

À LA UNE

TERRITOIRES D'ÉLECTRIFICATION : 109 LAURÉATS, 10 MD€ PAR AN D'ICI 2030

109 Le ministère chargé de l'énergie a publié le 11 septembre, la liste des territoires d'électrification, première des 22 mesures du **plan d'électrification** présenté en avril. Ce sont finalement 109 communes, intercommunalités, syndicats mixtes, départements et régions, qui représentent **6 700 communes** dont 87 % de communes rurales ou d'habitat dispersé, et **près d'un Français sur quatre, soit 15 millions d'habitants**.

Les lauréats devaient formuler des objectifs sur au moins l'un des quatre piliers du programme : **mobilité, logement, bâtiments publics et industrie**. Une première phase de fixation des objectifs s'ouvre jusqu'au 1^{er} décembre, chaque territoire disposant d'un référent à l'Ademe et de l'appui des préfets ; la mise en œuvre est annoncée dès la fin 2026. L'État indique vouloir **mobiliser jusqu'à 10 Md€ par an à l'horizon 2030**, prélevés sur les dispositifs existants, sans enveloppe spécifique nouvelle. Le décommissionnement des réseaux gaziers reste juridiquement fragile, la déconnexion d'un abonné au gaz n'étant pas prévue par les textes ; le délai de transposition de la directive européenne sur les marchés du gaz, qui ouvre cette possibilité, court jusqu'en août 2026.

Maud Bregeon, ministre chargée de l'Énergie, a annoncé le lancement en octobre d'une deuxième phase du plan, financée par redéploiement.

Sources : Le Moniteur, 11/09/2026 · Banque des Territoires / Localtis, 11/09/2026 · La Gazette des communes, 11/09/2026 · Le Monde, 11/09/2026. — Document ressource : [dossier de presse « 100 territoires d'électrification »](#)

SOCIAL — FORMATION — ATTRACTIVITÉ

ANNONCES

Apprentissage : financement des CFA et aides aux employeurs sanctuarisés dans le budget 2027

Sébastien Lecornu, Premier ministre, a confirmé le 11 septembre la sanctuarisation du financement des centres de formation d'apprentis et des aides aux employeurs dans le projet de loi de finances pour 2027. **Jean-Pierre Farandou, ministre du Travail**, indique que les niveaux de prise en charge restent inchangés et défend un projet de « bonus fléché » permettant un financement complémentaire des contrats dans **certains secteurs en tension, dont la défense, le nucléaire et le BTP**. Deux sujets restent en arbitrage : la modulation des aides et le traitement des niveaux de qualification supérieurs.

La **Fédération française du bâtiment (FFB)** alerte pour sa part sur la situation du secteur, qui a perdu près de 15 000 postes entre les premiers semestres 2025 et 2026, et demande la stabilisation des budgets de l'apprentissage en 2027. **Constructys** a financé 88 126 contrats d'apprentissage en 2025, en recul de 6 % sur un an, et limiterait la baisse à 1,5 % en 2026 ; sa dotation France compétences s'élève à 1 049,7 M€. Sa convention d'objectifs et de moyens 2026-2028 retient 6 objectifs, dont le développement de l'alternance, l'accès à la formation des TPE-PME et l'accompagnement des transitions écologique et numérique.

Sources : AEF info, 9 ; 11 ; 15 et 24/09/2026.

EN PROJET

Afpa : un plan de réorganisation prévoyant jusqu'à 867 licenciements

La direction générale de l'Afpa a présenté le 15 septembre un projet de réorganisation prévoyant la fermeture définitive de 21 centres déficitaires, le rapprochement de 4 autres et le transfert de 5 sites, pour un plan de sauvegarde de l'emploi pouvant atteindre 867 licenciements. L'État s'engage à mobiliser 180 M€ d'ici 2029 au titre d'investissements. La procédure d'information-consultation a débuté le 24 septembre. L'offre de formation doit être révisée à l'horizon 2029 pour **se repositionner sur les métiers porteurs**.

Source : AEF info, 17/09/2026.

EN BREF

- **Emploi et défense.** Le ministère du Travail a lancé le 15 septembre un **plan national pour l'emploi dans l'industrie de défense**, estimant à 100 000 le nombre de recrutements nécessaires. Il sera décliné dans 27 bassins d'emploi prioritaires sous l'autorité des préfets ; France Travail recrutera 30 spécialistes du secteur.

- **Formation.** Le **Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan** appelle, dans un rapport publié le 15 septembre, à poursuivre le développement de l'apprentissage d'ici 2035, avec un objectif de 1,5 million d'apprentis. Le taux d'emploi des 15-24 ans s'établit à 35 % en 2025 selon la Dares.
- **Main-d'œuvre.** Les retards de renouvellement des titres de séjour pèsent sur les chantiers d'Île-de-France, alors que les métiers du BTP figurent sur la liste des métiers en tension. Le ministère de l'Intérieur a annoncé en avril un plan de réduction des délais et le recrutement de 500 contractuels.

INDUSTRIE

TENDANCES · CONJONCTURE / MARCHÉS

TEXTE ADOPTÉ

Certificats d'économies d'énergie : une nouvelle fiche pour les chaudières industrielles électriques

Un [arrêté](#) crée la **fiche d'opération standardisée IND-UT-141**, dédiée à l'installation de chaudières électriques à jet, à électrodes ou à thermoplongeur destinées à produire de la vapeur ou de l'eau surchauffée. Sur un site existant, **l'aide suppose l'électrification totale du réseau de chaleur** concerné, toutes les chaudières à combustible devant être remplacées. Le texte a fait l'objet d'un avis du Conseil supérieur de l'énergie le 23 juillet 2026 et d'une consultation publique du 17 juillet au 7 août 2026.

Source : News Tank Énergies, 04/09/2026.

ÉTUDE

Décarbonation : 168 272 emplois industriels aujourd'hui, un doublement possible d'ici 2032

Selon un **rapport** de la **Fondation Jean-Jaurès** publié le 9 septembre, près de 160 sites et 168 272 emplois industriels sont aujourd'hui liés à la production, à l'installation ou à la maintenance des technologies de décarbonation. **Le nombre d'emplois industriels liés au chantier de l'électrification pourrait doubler d'ici 2032 pour atteindre 354 778 salariés**, soit un rythme de 3 100 créations par mois. Les auteurs relèvent que ces usines sont principalement implantées dans des villes petites et moyennes. Filières citées : la vallée de la batterie dans les Hauts-de-France, avec plus de 4 400 emplois créés et 12 000 attendus d'ici 2030 ; les pompes à chaleur, 14 000 emplois industriels et 4 000 supplémentaires attendus ; l'éolien sur les façades maritimes.

Source : Banque des Territoires / Localtis, 11/09/2026. — Document ressource : [Fondation Jean-Jaurès, « Électro-puissance : le choix français de la réindustrialisation et de la protection »](#)

EN PROJET · EUROPE

Acte d'accélération industrielle : les eurodéputés durcissent la préférence européenne

Le projet de rapport des corapporteurs du Parlement européen sur l'acte d'accélération industrielle (IAA), présenté le 11 septembre, restreint la définition du contenu européen retenue par la Commission, qui considèrerait comme européens par défaut les produits fabriqués dans près de 90 pays. Les subventions resteraient réservées aux seules entités européennes. Le surcoût toléré pour privilégier une offre européenne dans les marchés publics, fixé à 25 % par la Commission, est relevé dans le prérapport, le curseur devant varier selon les filières. Le seuil de contrôle des investissements directs étrangers est abaissé de 100 à 50 M€. Le texte final du Parlement est attendu le 1er décembre. Un conseil compétitivité s'est tenu le 24 septembre, avant le conseil européen des 15 et 16 octobre.

Sources : Les Échos, 11/09/2026 · L'Usine Nouvelle, 24/09/2026.

EN BREF

- **Câbles.** Nexans investit environ 400 M€ par an dans le monde pour accroître ses capacités, dont une nouvelle ligne moyenne tension à Bourg-en-Bresse et 90 M€ dans une fonderie de cuivre recyclé à Lens, mise en service prévue en 2027.
- **Automobile.** Les motorisations électriques et hybrides représentent 68,3 % des immatriculations de voitures neuves dans l'Union européenne sur les 8 premiers mois de 2026. L'électrique à batterie atteint 21,7 % du marché européen, contre 15,8 % un an plus tôt.
- **Nucléaire.** L'EPR de Flamanville s'arrête pour 350 jours de maintenance à partir du 26 septembre, avec 20 000 opérations et le remplacement du couvercle de cuve de 99 tonnes. Le gouvernement et EDF doivent par ailleurs se prononcer d'ici la fin de l'année sur huit EPR2 additionnels ; six dossiers de candidature sont en discussion.

BÂTIMENTS TERTIAIRES

TENDANCES · CONJONCTURE / MARCHÉS

TEXTE ADOPTÉ

Fin du gaz dans la construction neuve : le décret du 12 septembre fixe le calendrier

Le [décret n° 2026-863](#) du 12 septembre 2026, paru le 13 septembre, définit les exigences de performance environnementale applicables à l'installation d'un équipement de chauffage, de refroidissement ou de production d'eau chaude sanitaire. **Il met en œuvre la mesure 5 du plan d'électrification et les articles 7 et 11 de la directive sur la performance énergétique des bâtiments du 24 avril 2024.**

Pour les bâtiments existants, l'article 1er supprime, pour les travaux engagés après le 1er janvier 2027, la possibilité de recourir à des systèmes hybrides au fioul. Pour les constructions neuves, un nouvel article R. 172-14 interdit l'installation d'équipements dépassant un seuil d'émission de 79 gCO₂eq/kWh PCI, ce qui exclut les chaudières au gaz, y compris en appoint. L'entrée en vigueur est progressive entre 2027 et 2030 selon les typologies de bâtiments. Des exceptions sont prévues en cas d'impossibilité technique justifiée par une note d'un professionnel qualifié en audit énergétique, ainsi que pour les équipements de raccordement à un réseau de chaleur ou de froid et les équipements de secours. Le texte a recueilli 224 avis défavorables en consultation publique, contre 90 favorables. Le Conseil national d'évaluation des normes a relevé un manque de visibilité sur les coûts induits pour les collectivités.

Sources : Le Moniteur, 15/09/2026 · Banque des Territoires / Localtis, 15/09/2026.

DÉCISION

Actee+ prolongé jusqu'à fin 2027, l'adaptation des écoles réduite à 10 M€

Le **Conseil Supérieur de l'Énergie (CSE)** a validé, le 10 septembre, la prolongation d'un an du programme Actee+, porté par la **FNCCR** et financé par les certificats d'économies d'énergie. Sur le budget initial de 50 M€ annoncé pour l'adaptation des écoles aux fortes chaleurs, seuls 10 M€ ont été débloqués, les 40 M€ restants ayant été gelés par l'État. Ce montant permet de financer à 100 % les diagnostics des 2 500 écoles prioritaires, sans travaux. L'avenir du programme Actee4, finalisé depuis un an et budgété à 315 M€, reste incertain.

Source : Le Moniteur, 11/09/2026.

TEXTE ADOPTÉ · EUROPE

Data centers : la Commission européenne instaure un label d'efficacité énergétique

La Commission a présenté le 21 septembre un **règlement délégué** établissant un système commun de notation des centres de données, de A à G. **Toute installation de plus de 500 kW sera concernée**, sur trois dimensions : **efficacité énergétique (PUE)**, **efficacité hydrique (WUE)** et **origine bas carbone de l'électricité**, le nucléaire étant pris en compte. La présence de générateurs de secours au fioul ou au gaz devra être déclarée. Le règlement est soumis à une période d'examen de 2 mois par le Parlement et le Conseil ; les premiers labels sont attendus au plus tard le 15 août 2027. Une consultation sur de futures normes minimales de performance énergétique, cette fois contraignantes, est ouverte jusqu'au 14 décembre 2026. Les data centers européens ont consommé 68 TWh d'électricité en 2024, volume appelé à atteindre 114 TWh d'ici 2030, soit plus de 3 % de la demande de l'Union.

Sources : Les Échos, 21/09/2026 · Contexte, 21/09/2026. — Document ressource : [communiqué de la Commission européenne du 21/09/2026 et règlement délégué](#)

RAPPORT PARLEMENTAIRE

Empreinte de l'IA : le Sénat demande un « choc d'accélération » sur le raccordement des data centers

Adopté à l'unanimité le 16 septembre et publié le 21, le rapport de la Commission de l'Aménagement du territoire du Sénat écarte tout moratoire et encourage l'implantation en France de centres de données, à condition qu'ils soient exemplaires. Il formule **16 recommandations**. Les principales pour la filière : faire systématiquement des data centers dédiés à l'IA des projets prioritaires pour le raccordement, inscrire le dispositif « fast track » au cœur de la stratégie de RTE et refonder sa doctrine en passant du « premier arrivé, premier servi » au « premier prêt, premier servi » ; publier au plus vite le décret d'application de l'article 28 de la loi REEN (Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique) ; développer la récupération de chaleur fatale ; faire contribuer les centres de données au lissage de la consommation ; mobiliser la commande publique sur un critère d'empreinte environnementale des services d'IA. Les délais de raccordement peuvent atteindre 5 à 7 ans. Les data centers d'IA atteignent des puissances unitaires de 100 MW à 1 GW, contre environ 10 MW pour un centre classique.

Sources : La Gazette des communes, 24/09/2026 · Banque des Territoires / Localtis, 23/09/2026 · Actu-Environnement, 22/09/2026. — Document ressource : [rapport d'information du Sénat sur l'empreinte environnementale de l'intelligence artificielle](#)

TEXTE ADOPTÉ

Ombrières photovoltaïques sur parkings : les conditions du report d'échéance précisées

Le [décret n° 2026-842](#) du 7 septembre 2026 définit les caractéristiques des panneaux solaires permettant de reporter l'échéance de l'obligation d'équipement des parcs de stationnement extérieurs, souplesse ouverte par l'article 8 de la loi Huwart. Les exigences d'efficacité, de soutenabilité et de résilience reprennent celles du décret du 3 décembre 2024. Une annexe définit les modalités de contrôle et la méthodologie de calcul de l'évaluation carbone simplifiée du panneau. Si ces conditions sont remplies, l'installation devra intervenir avant le 1er janvier 2028 pour les parcs d'au moins 10 000 m².

Source : Le Moniteur, 08/09/2026.

ÉTUDE

Marchés globaux et marchés allotis : les résultats nuancés d'une étude de Syntec-Ingénierie

Présentée le 23 septembre, l'**étude** menée avec le **cabinet GB2A** confronte les deux modes de dévolution à partir d'un sondage de maîtres d'ouvrage, d'une cinquantaine d'entretiens qualitatifs et de données du BOAMP. Les marchés globaux représentent 9 % des projets de bâtiments lancés en appel d'offres l'an passé, part qui atteint environ 50 % au-delà de 50 M€. L'étude conclut qu'aucun des deux modèles ne l'emporte : le marché global fixe le prix final dès la signature, mais cette sécurité a un coût ; l'allotissement paraît plus favorable à la qualité technique et architecturale, mais moins à l'atteinte des objectifs de performance, faute d'accompagnement et de suivi après livraison.

Sources : La Gazette des communes, 24/09/2026 · Le Moniteur, 24/09/2026. — Document ressource : [Syntec-Ingénierie, étude marchés allotis / marchés globaux](#)

- **Santé.** La **Fédération Hospitalière de France (FHF)** demande la **création d'un fonds vert d'un milliard d'euros** pour l'adaptation des bâtiments hospitaliers et médico-sociaux, après un été durant lequel la température médiane relevée dans les services d'urgence a atteint 32 °C.
- **Data centers.** L'opérateur marseillais **Phoea DC** lève 120 M€ avec le fonds européen Marguerite pour déployer dans la cité phocéenne 10 à 12 MW de capacités edge en 5 ans, réparties dans la ville plutôt que sur un site unique, avec recherche de débouchés locaux pour la chaleur fatale.
- **Contestation.** Deux recours administratifs sont déposés contre le projet de campus d'IA de 1,4 GW porté par **MGX et Mistral** à Fouju (77), portant sur le plan local d'urbanisme et sur l'étude environnementale. Le projet a bénéficié d'un raccordement accéléré de RTE.

RÉSEAUX & INFRASTRUCTURES

TENDANCES · CONJONCTURE / MARCHÉS

BILAN

Système électrique : les enseignements d'un été exceptionnel

Selon le **retour d'expérience de RTE**, la consommation électrique a progressé de 4 à 5 % en juin et juillet 2026 par rapport aux mêmes mois des années précédentes, sous l'effet de la climatisation, la thermosensibilité restant inchangée. Jusqu'à 15 réacteurs nucléaires ont été indisponibles simultanément le 17 août, sans que les niveaux de production s'écartent des années précédentes, la disponibilité du parc ayant été bonne en 2026. La production hydraulique atteint son deuxième niveau le plus bas depuis 1976, après 2022. La production éolienne et photovoltaïque a progressé ; les moyens fossiles ont produit 4,1 TWh. Les lignes les plus anciennes ont fait l'objet d'une surveillance accrue lors des températures élevées. RTE rappelle que son **Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR)** est construit en référence à la trajectoire d'adaptation de l'État, soit un climat réchauffé de +4 °C à l'horizon 2100.

Source : Actu-Environnement, 21/09/2026 – Document ressource : [Retour d'expérience de RTE](#)

TEXTE ADOPTÉ

Prévention des endommagements de réseaux : le barème 2026 des redevances est fixé

Un **arrêté** paru le 7 août fixe pour 2026 le barème hors taxes des redevances finançant le téléservice « construire sans détruire », guichet unique confié à **l'Ineris** et opérationnel depuis 2012, qui recense les réseaux aériens, enterrés et subaquatiques. Le montant de la redevance est déterminé en fonction de l'étendue des zones d'implantation des ouvrages, de leur sensibilité et de leur nature. La réglementation impose aux exploitants une amélioration progressive de la cartographie des réseaux et des réponses plus précises aux déclarations de travaux.

Source : Banque des Territoires / Localtis, 21/09/2026.

DÉCISION

Responsables d'équilibre : la CRE prépare la bascule de RTE à trente minutes

Dans une délibération publiée le 22 septembre, la **Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)** prépare la réduction, au 1er janvier 2029, de la fenêtre opérationnelle du mécanisme d'ajustement à trente minutes. Elle retient un renforcement des incitations financières pesant sur les responsables d'équilibre plutôt qu'une contrainte réglementaire. RTE devra engager une concertation avec le secteur dès cet automne.

Source : Contexte, 24/09/2026. — Document ressource : [délibération de la CRE n° 2026-179](#)

EN PROJET · EUROPE

Sécurité énergétique : la Commission prépare une refonte du cadre européen

Un projet de texte, non daté, prévoit de fusionner les législations encadrant la **sécurité d'approvisionnement du gaz et de l'électricité**, jugées difficiles à opérer séparément compte tenu des interdépendances. Il introduit des dispositions d'alerte régionales ou paneuropéennes, pouvant aller jusqu'à des obligations d'ajustement de la demande. Deux dispositions concernent directement les gestionnaires de réseaux : la création d'une base de données des pièces de rechange critiques, assortie de stocks minimaux obligatoires, et des critères de « résilience dès la conception » intégrant surveillance, limites physiques et systèmes de secours dès la phase de planification des projets. Les opérateurs devront identifier l'ensemble des dangers, menaces et vulnérabilités de leurs infrastructures critiques, et les autorités compétentes veiller au contrôle des actifs énergétiques par des investisseurs étrangers. En Allemagne, deux actes de sabotage ont visé début septembre des installations électriques en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et en Brandebourg, sans coupure pour les particuliers.

Sources : Contexte, 21/09/2026 · Energynews, 08/09/2026.

RAPPORT

Infrastructures : le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan propose un « plan Freycinet » contemporain

Remis le 24 septembre, le **rapport** appelle à définir avec les collectivités un **programme de modernisation des infrastructures d'aménagement du territoire**, en donnant la priorité aux infrastructures existantes plutôt qu'à la construction nouvelle. Il fixe **4 priorités** : protéger les infrastructures naturelles, pérenniser l'existant, mettre les infrastructures au service d'usages décarbonés et en faire un outil de création de valeur. Principales propositions opérationnelles : **un fonds national d'adaptation climatique**

des infrastructures doté de 2 à 3 Md€ par an, une carte nationale de l'état des réseaux et de leurs interdépendances, un objectif de 95 % d'indépendance énergétique en 2050 (vs 56 % en 2023), le raccordement de 100 % des locaux à la fibre ou à une solution très haut débit équivalente, le maintien d'une filière souveraine de câbles, et un rapport annuel annexé aux lois de finances consacré à la dette grise des infrastructures.

Source : Banque des Territoires / Localtis, 24/09/2026. — Document ressource : [rapport de la mission sur la modernisation des infrastructures](#)

EN BREF

- **Raccordement.** Le gouvernement s'apprête à réviser l'arrêté du 9 juin 2020 afin de relever le plafond de 17 MW appliqué par Enedis, pour faciliter le raccordement des **projets hybrides associant photovoltaïque et batterie**.
- **Poids lourds.** Vinci Concessions, Epopée Gestion et Ademe Investissement mobilisent près de 90 M€ pour créer **Voltix**, réseau européen de stations de recharge de très haute puissance pour camions : 20 stations d'ici 2028, la première inaugurée le 2 octobre à Vierzon (17).
- **Transports.** L'adoption de la **loi-cadre sur les transports** avant la fin du quinquennat paraît compromise, le texte ne figurant pas au programme des travaux de l'Assemblée qui reprennent en octobre. Le volet relatif à l'électrification des flottes fait l'objet d'oppositions des transporteurs.
- **Flexibilité.** Morbihan Énergies et le **syndicat d'énergie de la Manche** déploient le pilotage des consommations de bâtiments publics, d'éclairage public et de batteries. La standardisation de la communication entre équipements de GTB est identifiée comme l'enjeu principal.
- **Adaptation.** En Nouvelle-Aquitaine, Enedis consacre 25 % de ses 630 M€ investis annuellement à l'adaptation du réseau au changement climatique et 29 % au raccordement. Jusqu'à 80 °C ont été relevés sous le bitume lors des canicules.

POLITIQUE ÉNERGIE CLIMAT

TENDANCES · CONJONCTURE / MARCHÉS

ANNONCE

Budget 2027 : 54 Md€ d'économies, mission Écologie préservée

Le Premier ministre a annoncé le 17 septembre un effort budgétaire de 54 Md€ pour 2027, dont 45 Md€ d'efforts nouveaux, afin de ramener le déficit public à 5 % du PIB. Le projet de loi de finances sera présenté en Conseil des ministres le 1er octobre. La mission Écologie figure parmi les 5 missions préservées : **le Fonds vert doit passer de 837 M€ en 2026 à 1 Md€ en 2027**, après avoir été divisé par près de 2,5 depuis son lancement. Les enveloppes des agences et opérateurs de l'État seront réduites d'environ 2 Md€. Les dépenses de fonctionnement des collectivités devront rester dans la limite de l'inflation, soit une progression plafonnée à 1,8 %. Le Premier ministre indique par ailleurs réinterroger les contrats d'énergies renouvelables les plus anciens.

Sources : Banque des Territoires / Localtis, 18/09/2026 · Actu-Environnement, 18/09/2026 · La Gazette des communes, 17/09/2026.

EN PROJET

Photovoltaïque : la révision a posteriori des contrats d'achat remise à l'ordre du jour

Dans le cadre de l'examen du budget 2027, le gouvernement entend inscrire dans le projet de loi de finances **un audit** mené par la **Commission de Régulation de l'Énergie**, suivi d'une révision des contrats conclus sous le **dispositif S21**, mis en place en 2021. Quelque 8 000 installations photovoltaïques sur bâtiments sont potentiellement concernées. Les organisations de la filière soulignent le signal envoyé aux développeurs, aux PME et aux projets engagés dans les territoires, et la remise en cause du rapport de confiance entre l'État et les acteurs économiques.

Source : Actu-Environnement, 22/09/2026.

ÉTUDE

La CRE évalue les coûts complets du système électrique à 55,9 Md€ par an

Après une année d'analyses et de modélisations, la Commission de régulation de l'énergie a publié le 9 septembre, à la suite d'une autosaisine, un rapport sur l'économie du système électrique français, dont elle évalue les coûts complets à 55,9 Md€ par an.

Source : Contexte, 10/09/2026. — Document ressource : [CRE, « L'économie du système électrique français »](#)

EN BREF

- **Certificats d'économies d'énergie.** Le dispositif est contesté par plusieurs responsables politiques qui en demandent la suppression. Ses défenseurs s'organisent, alors qu'il constitue le principal instrument de financement du plan d'électrification et fait l'objet d'une mission gouvernementale.
- **Europe.** L'électrification a occupé une place notable dans le discours sur l'état de l'Union prononcé le 17 septembre par **Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne**. La part de l'électricité produite dans l'Union à partir de sources renouvelables atteint 54,1 % au 2^{ème} trimestre 2026 selon Eurostat.
- **Réseaux.** Six États membres (Italie, Suède, Finlande, Estonie, Lituanie et Slovaquie) demandent la suppression de la disposition visant à garantir que l'électricité soit moins taxée que le gaz dans les redevances de réseau. Les États membres s'opposent par ailleurs à confier aux gestionnaires de réseau le pouvoir de hiérarchiser les raccordements.

- **Chaleur.** La *Fedene* propose, pour 2027, un **fonds de garantie de 50 M€** pour la **chaleur fatale industrielle**, un plan national de développement du froid et la pérennisation d'un fonds chaleur et froid au-delà d'un milliard d'euros.
- **Adaptation.** 83 % des dirigeants interrogés par le **Capgemini Research Institute** prévoient d'augmenter leurs dépenses d'adaptation au changement climatique dans les 12 à 18 mois, mais seules 15 % des organisations ont quantifié leur exposition financière aux risques climatiques. Document ressource : le [rapport complet](#)

ÉCONOMIE

EN PROJET · EUROPE

Commande publique : la Commission propose un règlement unique remplaçant les directives

Présentée le 9 septembre, la proposition de règlement « **Public Procurement Act** » remplacerait les trois directives actuelles. Le Code de la commande publique disparaîtrait au moins pour les marchés au-dessus des seuils européens. Le nombre de procédures serait ramené de 5 à 3 (ouverte, dynamique et d'innovation), la négociation étant possible dans chacune. **Le meilleur rapport qualité-prix deviendrait le standard d'attribution** : au moins 30 % de l'évaluation d'une offre devrait reposer sur des **critères de qualité, sociaux, environnementaux ou d'innovation**, les acheteurs conservant la possibilité d'attribuer sur le seul critère du prix sous conditions. Le texte instaure une place de marché numérique européenne et une préférence européenne facultative, permettant d'exclure des opérateurs de pays non couverts par un accord sur les marchés publics ou de bonifier les offres européennes. Une consultation publique est ouverte jusqu'au 13 novembre.

Sources : Banque des Territoires / Localtis, 21/09/2026 · Contexte, 10/09/2026. — Document ressource : [proposition de règlement sur les marchés publics et les concessions](#)

EN BREF

- **Conjoncture.** Le climat des affaires mesuré par l'Insee recule en septembre pour la première fois depuis mai, sous l'effet du commerce de détail. Il reste stable dans le bâtiment et l'industrie. L'Insee prévoit une hausse du PIB de 0,4 % en 2026.
- **Collectivités.** La Cour des Comptes appelle à recentrer le Fonds de compensation pour la TVA, principale aide de l'État à l'investissement local, et propose des évolutions dès le projet de loi de finances pour 2027. L'Association des maires de France s'y oppose.
- **Inaction climatique.** Le ministère de l'Économie estime que le PIB français pourrait être amputé de 3,6 % en 2050 en cas d'inaction climatique, retenant le bas de la fourchette des évaluations disponibles.